

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 23 mars 2023

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD représentants le conseil municipal.
Mmes Marie-Chantal GUILLOT, Chantal SCHWARTZ et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Christelle TREHET-COLLET
Mme Monique LE BIHAN

Mme Danielle LANGLOIS
Mme Marie-Chantal GUILLOT

Absents excusés

Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO
M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, Directrice du CCAS,
M. Philippe FREMONDIÈRE, Directeur Général des Services, Ville des Ponts-Cé

POINT N°6 – BUDGET PRIMITIF 2023 - SUBVENTIONS

Monsieur PAVILLON, Président, propose d'adopter les subventions suivantes pour l'année 2023 :

Article	Association	BP 2023	Ne prennent pas part au vote
	0 – SERVICES GEN. ADMINIST. PUB. LOCALES		
	02 – ADMINISTRATION GENERALE		
	025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS		
	Amicale du personnel Ville CCAS		
6574 02	subvention de fonctionnement	340 €	
	TOTAL 025	340 €	
	TOTAL 02	340 €	
	5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ		
	512 – ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE		
	ADOT		
6574 02	subvention de fonctionnement	280 €	Mme LE BIHAN (pouvoir)
	TOTAL 51	280 €	
	52 - INTERVENTIONS SOCIALES		
	521 – SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES		

CCAS LES PONTS-DE-CÉ

Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20230323-AS-23-23-03-6-DE
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023

	Les copains d'Elsa		
6574 02	subvention de fonctionnement	310 €	Mme TREHET-COLLET (pouvoir)
	TOTAL 521	310 €	
	523 - ACTIONS POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ		
	Secours catholique		
6574 02	subvention de fonctionnement	395 €	M ABLINE
	Vacances et familles 49		
6574 02	subvention de fonctionnement	395 €	Mme GUILLOT
	Les jardins solidaires des Ponts-de-Cé		
6574 02	Subvention de fonctionnement	300 €	
	TOTAL 523	1 080 €	
	TOTAL 5	1 679 €	
	6 - FAMILLE		
	61 - SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES		
	CLIC « De Loir à Loire »		
6574 02	subvention de fonctionnement	12 170,45 €	Mmes CHOUTEAU et PICARD
	Association France ALZHEIMER 49		
6574 02	subvention de fonctionnement	400 €	
	Club d'animation « les Champs fleuris »		
6574 02	subvention de fonctionnement	500 €	Mme SCHWARTZ
	Association « Loire et loisirs »		
6574 02	subvention de fonctionnement	750€	
	TOTAL 61	13 820,45 €	
	TOTAL TOUTES SUBVENTIONS	15 830,45 €	

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,
Jean-Paul PAVILLON



CCAS LES PONTS-DE-CÉ

Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20230323-AS-23-23-03-6-DE
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023